



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
ⵓⵔⵓⵎ ⵏ ⵓⵔⵓⵎ ⵏ ⵓⵔⵓⵎ ⵏ ⵓⵔⵓⵎ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA fait le point sur le rendez-vous de la TNT avec les opérateurs des TV nationales et le DG de l'ANRT

[A](#) [1] [+A](#) [1]

La HACA fait le point sur le rendez-vous de la TNT avec les opérateurs des TV nationales et le DG de l'ANRT

01 avr 2015

Mme la Présidente de la Haca, accompagnée de Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) et du Directeur Général de la Communication Audiovisuelle (DGCA), a reçu, au siège de la Haca, le mercredi 1er avril, MM. Faïçal Laraichi PDG de la SNRT, Mohammed Ayad DG de la SNRT, Salim Cheikh, Directeur Général de Soread-2M et Abbas Azzouzi, PDG de Medi 1 TV, pour une séance d'information et d'échanges à propos du rendez-vous du pays avec le basculement de la diffusion analogique à la télévision numérique terrestre (TNT) qui doit intervenir le 17 juin 2015 à minuit, conformément à l'accord de Genève de l'UIT 2006 prévoyant pour le Maroc l'extinction de la diffusion télévisuelle analogique terrestre dans la bande UHF. Auparavant, soit le lundi 30 Mars, le Directeur Général de l'ANRT, M. Azdine EL Mountassir Billah, a eu une séance similaire, au siège de la Haca, autour de la même question.



Lors de ces deux rencontres, les quatre acteurs (opérateurs TV et régulateur des Télécommunications) ont partagé avec les membres du CSCA des informations et des précisions sur leurs dispositifs respectifs de préparation et de planification en vue d'être au rendez-vous avec cet important tournant technologique qui nécessite nombre de décisions et de mesures de la part de tous les acteurs impliqués : au plan des infrastructures de diffusion, au plan de la sensibilisation et de l'information des usagers, au plan des équipements dont devront s'équiper les ménages pour la réception de la TNT, sans oublier de prendre en compte le phénomène de la convergence et ce qu'il induit sur les comportements et les usages des téléspectateurs (comme le recours à la consommation multiécran grâce à la connexion à l'Internet). Ces échanges entre le CSCA et les opérateurs ont porté également sur l'inévitable appel d'air que la TNT provoquera, auprès des publics aussi exigeants que fragmentés, pour des contenus de meilleure qualité et de plus forte attractivité.

Passant en revue donc nombre de questions de ces registres, ces décideurs du paysage audiovisuel national ont pris connaissance, à l'occasion, des centres d'intérêt qui animent la Haca conformément à ses prérogatives et aux différents niveaux et tâches de régulation et de gouvernance de ce paysage, à l'aune de la garantie des droits des usagers, de l'impérative continuité du service public et notamment le droit à un accès équitable et universel à toute nouveauté technologique pour toutes les régions et toutes les populations, en veillant, en même temps, au respect des engagements pris par le pays à l'échelle internationale sur ce sujet. La Haca prend en compte aussi la nécessité de garantir un développement moderne et viable de l'économie du paysage audiovisuel national selon des règles de concurrence loyale et transparente, et, au besoin, de solidarité et de mutualisation des moyens pour le meilleur attrait des contenus que permettra la TNT aux usagers marocains à partir du 17 juin.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>